

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2023 COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE

Procès-verbal de la séance de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 9 novembre 2023, de 17 h 00 à 20 h 20 en mode hybride, soit à l'Édifice Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église (salle de réception RC-15) ainsi que par visioconférence (ZOOM).

Sont présents :

- M. David Weiser, président de la Commission consultative et conseiller municipal du district du Plateau
- M. Claude Lavoie, conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'Arrondissement de Charlesbourg
- M^{me} Aimée Dawson, commissaire
- M^{me} Amélie Lainé, commissaire (par visioconférence)
- M. Boufeldja Benabdallah, commissaire
- M. Briguel Mambou Dos Santos, commissaire (par visioconférence)
- M^{me} Guitté Hartog, commissaire
- M^{me} Isabelle Genest, commissaire
- M. Juan Mansilla, commissaire
- M. Mario Gagnon, commissaire
- M^{me} Rachel Ruest, commissaire
- M. Simon April, commissaire
- M. Martin Lefebvre, directeur, Service de l'interaction citoyenne
- M^{me} Manon Collette, secrétaire de la Commission et directrice de projet, Service de l'interaction citoyenne
- M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
- M. Dave Gagnon Pelletier, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
- M^{me} Renée Desormeaux, directrice, Service de la culture et du patrimoine
- M^{me} Chantale Émond, directrice de la Division de la culture, Service de la culture et du patrimoine
- M. Frédéric Lessard Poulin, conseiller à la direction, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Est absente :

■ M^{me} Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale du district de Louis-XIV, membre du comité exécutif

1. Ouverture de la séance

La rencontre débute à 17 h 00 avec une séance de photos des commissaires présents. M. David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, déclare l'ouverture de la séance à 17 h 20 et il confirme le quorum.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 9 novembre 2023

Le président souligne l'ajout d'un sujet d'actualité par M. Benabdallah, soit celui de discuter de la situation au Moyen-Orient ainsi que de la paix à maintenir à Québec. L'ordre du jour est déposé pour adoption. Sur la proposition de M^{me} Guitté Hartog, appuyée par M^{me} Isabelle Genest, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2023

Le projet de procès-verbal du 14 septembre 2023 est déposé pour approbation. Sur la proposition de M^{me} Rachel Ruest, appuyée par M. Simon April, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualité et tour de table

Le président présente les sujets d'actualité : la Fête de la ville de Québec, l'accès des aînés aux terrains de volleyball de plage, les organismes en aide alimentaire, la Commission de toponymie ainsi que la discussion des commissaires en lien avec la situation au Moyen-Orient.

3.1. Fête de la ville de Québec du 3 juillet 2024

M. Weiser invite M. Lefebvre à présenter l'état d'avancement et les prochaines étapes en lien avec la Fête de la ville de Québec 2024. Ce sujet d'actualité est à la suite du témoignage de M^{me} Hartog lors de la séance du 14 septembre 2023.

M. Lefebvre confirme qu'une rencontre a eu lieu le 3 novembre 2023 avec M^{me} Hartog et M^{me} Dawson. Étaient également présents de l'administration municipale, M^{me} Marie-France Loiseau, M. Martin Lefebvre, M^{me} Manon Collette ainsi que M. Yohann Maubrun. M. Maubrun est le directeur du Bureau des grands événements ainsi que le responsable des festivités du 3 juillet 2024. Suivant la rencontre, M. Benabdallah a échangé au téléphone avec M. Maubrun.

La rencontre permet de présenter l'expérience de M^{me} Hartog. M. Lefebvre souligne la réceptivité de M. Maubrun et de M^{me} Loiseau. Ils sont aussi d'avis qu'il faut apporter des ajustements afin de mieux refléter les valeurs du vivre-ensemble lors des prochaines festivités. M. Maubrun prend la responsabilité de ce dossier. Un suivi de l'évolution de la programmation 2024 est prévu avec la Commission consultative au printemps 2024.

Point de vue des commissaires et prochaines étapes :

- o La Commission souhaite déposer une recommandation au conseil municipal en lien avec les festivités 2024.
- o La formulation de la recommandation est à déterminer, pour présentation et adoption à la séance de l'hiver 2024.
- o M. Benabdallah, M^{me} Hartog et M^{me} Dawson sont les commissaires délégués à la rédaction de la recommandation.
- o Les commissaires délégués vont rédiger la recommandation avec le support de la secrétaire, M^{me} Collette.
- o Le président, M. Weiser, est l'élu responsable de présenter la résolution de la Commission au conseil municipal.

3.2. Accès des aînés aux terrains de volleyball de plage

M. Dion a contacté M. Weiser pour exprimer un enjeu d'inclusion et d'équité à l'égard des aînés. L'expérience du citoyen est en lien avec l'accès aux terrains de volleyball de plage. M. Dion souhaite exercer ce sport avec un groupe d'aînés. De son point de vue, les aînés n'ont pas accès aux terrains de la ville, et quand on leur donne accès, c'est à un terrain éloigné. En comparaison, les jeunes sont mieux desservis par l'organisme responsable Probeach.

Point de vue des commissaires et prochaines étapes :

- o Les commissaires sont d'avis que le dossier de M. Dion doit suivre le processus habituel de la Ville de Québec.
- o La Commission ne doit pas se substituer aux responsables des services aux citoyens de l'administration.
- o Le citoyen exprime une plainte qu'il doit transmettre au 311 soit le Centre de relations avec les citoyens (CRC).
- o Suivant la réception de la plainte, le CRC accompagne le citoyen et assure le lien avec le Service des loisirs.
- o La secrétaire s'occupe de communiquer avec M. Dion et le diriger au 311. Un suivi est prévu avec la Commission.

Le souhait d'un état de situation du Service des loisirs est soulevé. Les questions plus globales sont : est-ce que le temps alloué aux aînés est comparable à celui des autres tranches d'âge? Peuvent-ils facilement profiter des équipements? Est-ce que la Ville a l'information avec des données comparables par type de population? Quel est le rôle des organismes pour assurer l'équité entre les différentes clientèles?

Si la Commission constate qu'il y a un manque d'équité entre les clientèles, elle déposera une recommandation. La recommandation peut être rédigée avec un énoncé de principes sur l'équité et l'accès avec des valeurs.

3.3. Organismes communautaires en aide alimentaire

M. Weiser soulève que l'insécurité alimentaire atteint des sommets et que c'est un enjeu sous la responsabilité du CIUSSS-CN*. M^{me} Genest présente brièvement ce qu'est Moisson Québec, la banque alimentaire de notre région.

M^{me} Genest souligne les plus récentes statistiques, dont les 80 000 personnes desservies par mois. Plusieurs organismes sont affectés par l'augmentation de l'insécurité alimentaire qui explose de partout et leurs ressources sont épuisées.

Prochaines étapes :

La Section de l'intervention communautaire s'offre pour présenter ce que la Ville de Québec fait en en matière de sécurité alimentaire (printemps 2024). La présentation peut être conjointe à une présentation de Moisson Québec et du CRISA**. L'intérêt des commissaires à suivre ce sujet est à valider avec le sondage qu'ils recevront d'ici la fin de la présente année.

- * Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
- ** Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA)

3.4. Toponymie dans la ville de Québec

M. Lavoie apporte des précisions à un dossier qu'il souhaite analyser avec les commissaires, soit la toponymie. La Ville dispose d'une Commission de toponymie et de commémoration. Des historiens y siègent ainsi que M. Lavoie qui en est le président.

Sur le territoire de la ville, il y a des toponymes critiques et offensants qui portent les noms de personnages historiques qui laissent perplexe. Le dossier est intéressant pour la Commission consultative puisqu'il est question d'enjeux et de débats moraux visant à faire de bons choix de société. L'apport concret de la Commission consultative est à définir.

Prochaines étapes :

- o La recommandation de M. Lavoie est de se pencher sur ce sujet en 2024 avec les responsables de la Ville de Québec.
- o Le fonctionnement et le processus d'analyse de la Commission de toponymie seraient présentés aux commissaires.
- o Le contact est M. Frédéric Smith, historien et conseiller au Service de la culture et du patrimoine.
- o M^{me} Collette communique avec M. Smith pour l'amorce d'une réflexion avec la contribution des commissaires.
- o L'opportunité de rencontrer l'historien, M. Jacques Joli-Coeur, est également soulevée dans le cadre de ce dossier.
- o L'intérêt des commissaires à suivre ce sujet est à valider avec le sondage qu'ils recevront d'ici la fin de l'année.

3.5. Situation au Moyen-Orient

La discussion est en lien avec le courriel du 9 novembre de M. Benabdallah dans lequel il souligne la situation qui a dégénéré en gestes haineux, notamment à Montréal, dans la foulée des événements en Israël et en Palestine.

Du point de vue de M. Benabdallah, il faut appuyer notre Ville en posant rapidement des gestes visant à rassurer la population de Québec. Les commissaires soulèvent être aussi bouleversés par la tragédie humaine qui se déroule au Moyen-Orient.

À l'unanimité, les membres de la Commission conviennent de transmettre au maire de Québec une motion pour la paix. M. Benabdallah, appuyé par M^{me} Genest, et ce avec l'accord de tous les commissaires présents, se propose pour rédiger la motion pour la paix de la Commission consultative pour une ville inclusive. Suivant la rédaction, M^{me} Collette va transmettre la proposition de motion aux commissaires pour approbation, et ce, avant transmission à M. Marchand.

4. Pause-repas avec conférence

Le président invite M. Frédéric Lessard Poulin à présenter le Plan directeur du plein air urbain. M. Poulin est conseiller à la direction au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. Il est accompagné de M^{me} Mauger, conseillère en consultations publiques.

4.1. Plan directeur du plein air urbain

Le plan directeur répond au besoin de se doter d'une vision, d'orientations en matière de plein air dans le but de consolider l'offre actuelle et de poursuivre le développement de façon cohérente. Voici les principaux objectifs du plan :

- o Effectuer une analyse étendue de la pratique du plein air urbain par la littérature et l'identification de comparables.
- o Catégoriser les sites de plein air et évaluer l'offre de manière équitable.
- o Proposer une structure de l'offre en matière de plein air urbain, afin de favoriser l'essor de disciplines en certains lieux, démocratiser l'accès au plein air dans d'autres lieux et assurer une sécurité et un usage pérenne des espaces.
- o Inscrire le développement durable comme trame d'analyse dans l'ensemble du mandat, afin d'en faire ressortir des recommandations spécifiques.
- o Produire des recommandations stratégiques pour orienter et guider les actions d'investissements des prochaines années.
- o Faire des recommandations opérationnelles pour mieux encadrer les pratiques de gestion des sites.

La présentation est suivie d'un échange avec les commissaires. Voici les faits saillants de cet échange :

Transport et proximité

- o La proximité est identifiée comme étant une clé importante pour le succès d'un parc ou d'un lieu de loisirs.
- Favoriser l'accès aux loisirs des clientèles défavorisées. Le prix du transport en autobus peut être élevé pour une famille nombreuse.
- o Faciliter le transport vers un site éloigné avec la collaboration du RTC (parcours). Ex. : base de plein air, ski, etc.
- o Développer des routes avec le RTC pour le transport des citoyens vers des lieux de loisirs et de culture.
- p Favoriser une vision du plein air qui est moins encrée sur la voiture, mais qui favorise davantage le transport collectif.

Clientèle des jeunes

- o Rejoindre les jeunes en proposant des activités de plein air qu'ils aiment vraiment.
- o Augmenter leur participation aux loisirs avec l'aide d'organismes : Maisons des jeunes ou ceux du réseau scolaire.
- o En consultation: aller sur le terrain à leur rencontre. Éviter le mode numérique. Ils ne rempliront pas un document.
- o Penser à la barrière financière pouvant rendre un loisir inaccessible pour le jeune d'une famille défavorisée.
- o La glissade est une activité populaire, abordable, de proximité qui est facile à aménager (pour les moins de 13 ans).
- o Animateurs dans les parcs. Pour divertir les jeunes et accroître le sentiment de sécurité des parents.
- o Règlementation de certains parcs qui limite l'accès et l'inclusion des jeunes. Ex. : Parc de la Plage-Jacques-Cartier.
- o Inclure les jeunes dans les parcs du centre-ville. Un parc est un lieu d'inclusion et de socialisation entre amis.

Parcs et clientèles marginalisées

- o Les parcs sont des lieux de rassemblements communautaires. Ex. : familles qui font des pique-niques (BBQ).
- o Dans les parcs, assurer l'accès aux toilettes publiques et à un lieu de réchauffement 4 saisons.
- o Avoir une stratégie pour les parcs où se retrouvent les personnes en situation d'itinérance. Ex. : St-Roch.
- o Certains parcs sont des milieux de vie pour les clientèles marginalisées. Importance d'avoir des salles de bain.
- o Assurer la protection et la socialisation des personnes en situation d'itinérance.
- o Prévoir des arbres, des espaces verts et des abris pour se protéger des intempéries (pluie).

M. Weiser remercie M. Lessard Poulin et M^{me} Mauger pour la présentation.

5. Suivis des secteurs

Le président invite M^{me} Renée Desormeaux, directrice du Service de la culture et du patrimoine, à prendre la parole. Elle est accompagnée de M^{me} Chantale Edmond, directrice de la Division de la culture et de M. Dave Gagnon Pelletier, conseiller en consultations publiques. La présentation porte sur la Politique culturelle 2024-2030.

5.1. Politique culturelle 2024-2030

La Ville compte actuellement 4 Visions culturelles : art public, bibliothèque, pratique amateur et culture professionnelle. La volonté est de les regrouper en une seule Politique culturelle. C'est dans ce contexte que des organismes, des partenaires et des citoyens sont consultés en 2022, 2023 et 2024. La rédaction de la Politique est en cours pour son adoption par le conseil municipal à l'automne 2024.

Politique culturelle 2024-2030 4 axes identifiés et pouvant être optimisés

- La culture accessible à tous
- o La culture partout sur le territoire
- o Un pôle culturel aux partenaires solidaires
- o Le rayonnement culturel de la ville à travers les artistes

Le souhait est d'échanger avec les commissaires pour l'ajout d'éléments visant à ce que la culture soit davantage un liant social ainsi que plus inclusive dans la ville de Québec. Voici les faits saillants en lien avec le point de vue des commissaires.

Artistes locaux et œuvres collectives

- o Utiliser des artistes locaux dans la création des souvenirs touristiques. Ex. : Pour les croisiéristes ou les événements.
- o Impliquer des coopératives d'artistes dans l'accueil et la vente de produits locaux aux clientèles touristiques.
- o Opportunités d'avoir des lieux de création et des lieux de diffusion pour les artistes locaux.
- o Créer des œuvres collectives avec les communautés culturelles. Création de murales collectives avec des enfants.
- o Créer de la joie avec la création d'œuvres collectives. Peindre des chaises ou des bancs dans les parcs.

Inclusivité, culture et histoire

- o Inclure tous les organismes communautaires et pas seulement ceux qui sont reconnus par la Ville (dans la liste).
- o Une culture accessible à tous, c'est un accès aux citoyens ainsi qu'un soutien financier aux artistes.
- o Billets de spectacles Promotion 2 pour 1 : assurer un accès équitable aux personnes en situation de handicap.
- o La notion de « culture » n'est pas seulement la « culture québécoise ». Aller au-delà de ce schème de pensée.
- o Une communauté ethnoculturelle possède une histoire et une culture pouvant tous nous enrichir comme citoyen.
- O Québec change. Les nouveaux arrivants doivent sentir l'inclusivité. Ajouter leur culture à la culture générale.
- o Le mot « histoire » est absent de la présentation. Pourtant, l'histoire fait partie de la culture. En faire mention.
- o Nous bâtissons le Québec de demain. Viser l'inclusion afin que tous les citoyens se sentent « québécois ».

Programmation culturelle

- o Viser une programmation diversifiée et interculturelle ouverte sur le monde. Pour une clientèle plus large.
- o Viser une programmation intergénérationnelle pour rassembler des gens de tous les âges via la culture.
- o La culture est un moyen de sensibilisation et de promotion au vivre-ensemble. Ex. : par le théâtre ou la peinture.
- o La culture est un moyen pour réfléchir au vivre-ensemble. Avoir ces valeurs qui transcendent la Politique.

Communautés autochtones

- o Assurer le lien de proximité avec la Nation Huronne-wendat (Wendake).
- o Assurer le lien avec les Premières nations et les Premiers peuples (les Inuits) présents à Québec.
- o Encourager la relève autochtone et favoriser son développement culturel.

Réseau des bibliothèques

- o Porte d'entrée et accès à la culture pour des gens pour qui la culture semble inaccessible.
- o Trésor indispensable et lieu de refuge naturel pour accéder à la culture sans discrimination.
- o Accueil et lieu extraordinaire où tous les citoyens de toutes les origines peuvent se rassembler.
- o Accès, lieu neutre et ateliers culturels pour les personnes marginalisées.
- o Offrir des activités culturelles pour les citoyens défavorisés et les groupes marginalisés.
- Les jeux vidéo font partie de la culture des jeunes. C'est aussi une façon de les rejoindre les bibliothèques.

Prochaines étapes | Activités à venir

Appel de contributions écrites

- o Transmettre aux commissaires l'invitation à participer à l'appel de contributions écrites. Échéance : 17 novembre.
- o Coordination par M^{me} Edmond et M^{me} Collette.

Activité du 31 janvier 2024

- o Inviter les commissaires à la consultation visant à déterminer les actions prioritaires pour la Politique culturelle.
- o Coordination par M^{me} Edmond et M^{me} Collette.

M. Weiser remercie l'équipe du Service de la culture pour leur intervention en lien avec la Politique culturelle.

6. Conclusion et mot de la fin

6.1. Sujets divers

Le président invite la secrétaire, M^{me} Manon Collette, afin qu'elle présente des informations en lien avec la Commission.

Programmation 2024

- 4 séances sont prévues en 2024. Un sondage Doodle sera transmis aux commissaires pour la sélection des dates.
- o Plusieurs démarches de consultations publiques sont en cours au sein de l'organisation municipale.
- o La programmation 2024 est à élaborer avec la collaboration des commissaires.

Sondage et rapport annuel 2023

- o Les commissaires recevront un sondage, ils sont invités à le compléter de façon confidentielle.
- o But: connaître la satisfaction des commissaires ainsi que les sujets et thèmes qu'ils souhaitent aborder en 2024.
- o Il est prévu que le président présente et dépose au conseil municipal le bilan des travaux 2023 de la Commission.
- o Le tout est sous forme de rapport annuel des activités et agit à titre de reddition de comptes aux instances de la Ville.
- o En répondant au sondage, les commissaires contribuent à la reddition de comptes 2023 de la Commission.

Gestion documentaire

- o Les documents en lien avec la Commission sont maintenant accessibles via le site de la Ville de Québec.
- o Les documents se retrouvent dans la section « Participation citoyenne ».
- o Lien: https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/commissions-consultatives

6.2. Tour de table animé par le président

À la demande du président, les commissaires expriment leur bilan de la première année de la Commission. Le tour de table permet de dégager les forces 2023 et les opportunités 2024. Voici ce bilan du point de vue des commissaires.

FORCES DE LA COMMISSION EN 2023

- o Fierté de contribuer en tant que commissaire. Belle équipe de commissaires aux profils diversifiés.
- o Expérience riche. Échanges appréciés et intéressants avec les gens de la Ville de Québec.
- o Dossiers appréciés et intéressants qui démontrent le fonctionnement de la Ville. Vision globale.
- o Admiration de la flexibilité des gens de la Ville. Appréciation de pouvoir proposer et comprendre les enjeux.
- o Accessibilité et écoute lors des échanges. Enrichissant. Dynamisme et ouverture à faire et voir autrement.
- o Être spécifique sur des dossiers, mais avec des enjeux plus larges visant un monde meilleur (ex. : actions communautaires)
- o Remerciement pour les sujets abordés. Ensemble, contribuer à ce monde que nous souhaitons tous meilleur.
- o L'implication de la Commission se précise de plus en plus dans les démarches de participation publique.
- o Mode hybride apprécié. Séance en présentiel ainsi que par visioconférence.

OPPORTUNITÉS DE LA COMMISSION EN 2024

Rôle de la Commission

- o En 2023, nous nous sommes familiarisés avec le fonctionnement de la ville. En 2024, nous allons faire évoluer la Commission et lui donner plus de sens.
- o Rôle d'influence important au sein de la Ville de Québec. En 2024, s'approprier ce pouvoir d'influence et de recommandations.
- o La Commission est branchée directement sur le conseil municipal, notamment avec le maire et les élus.
- o Convenir de ce qu'on fait des sujets d'actualité. Et du comment nous pouvons influencer pour faire évoluer les dossiers.
- o Opportunité d'écouter et de construire avec les citoyens. Comment, dans la vraie vie, ça se traduit pour que Québec soit inclusive.

Opportunité soulevée :

o Inviter le SPVQ à la Commission consultative pour une ville inclusive en 2024.

Journée de réflexion :

- o En 2023, le mandat semblait parfois flou. En 2024, l'opportunité est de convenir du but ultime de la Commission.
- o Organiser une rencontre pour trouver le fil d'Ariane de la Commission. Pour mieux comprendre vers où nous allons.
- o Convenir de ce qu'est une ville inclusive. Convenir comment la Commission peut contribuer à une ville inclusive.
- o Convenir des 3-4 valeurs du vivre-ensemble qui transcendent la Commission à travers les différents dossiers.
- o Nommer ces valeurs qui transcendent la Commission. Pour mieux guider les commissaires.
- o Convenir de la portée et de la teinte du vivre-ensemble que la Commission peut donner aux orientations.
- o Convenir de ce nous couvrons et ne couvrons pas à titre de commissaires.

Gouvernance à préciser pour plus d'efficacité

- Gouvernance à encadrer avec un document permettant de bien se gouverner (charte ou autre).
- o Convenir du comment formaliser une recommandation de la Commission. Mécanisme à enclencher (motion ou autres).
- o Convenir du chemin à prendre avec les différentes instances. Avoir le tout par écrit dans un document de gouvernance.

6.3. Clôture de la séance

Mi Wi-

En conclusion, le président termine en souhaitant de joyeuses fêtes à tous. L'ordre du jour étant épuisé, M. Weiser déclare la levée de la séance de la Commission consultative à 20 h 20.

David Weiser

Président de la Commission consultative

Manon Collette

In Callette

Secrétaire de la Commission consultative

APPROUVÉ : Le 29 février 2024 à la Commission consultative pour une ville inclusive